

Bretagne, Finistère
Crozon
l' Aber

Digue-route de poldérisation dite de Rozan, l'Aber (Crozon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004174

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : route

Précision sur la dénomination : digue-route

Appellation : digue-route de l'Aber, digue-route de Rozan

Parties constituantes non étudiées : route, rampe d'accès

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales :

Historique

Le site de l'Aber se localise à l'extrémité sud-est de la presqu'île de Crozon. Le site est encadré du côté de la mer par les falaises de la pointe de Trébéron à l'ouest et celles de la pointe de Raguénez et de l'île de l'Aber à l'est. Il s'agit d'un estuaire (an aber en breton) fermé par une flèche sableuse à pointe libre longue de 1 200 m et large de 60 à 80 m. A l'est de la flèche sableuse, un goulet étroit permet à la mer d'envahir l'anse à chaque marée montante, en empruntant un chenal entretenu par les eaux fluviales et les marées. Des vestiges attestent de l'occupation ancienne du site, mais sa poldérisation ne date que de la seconde moitié du 19^e siècle. En 1834, un projet d'endiguement vise à combler l'estuaire pour récupérer 140 journaux de terre pour l'agriculture. Les pêcheurs de Morgat qui y abritent leurs bateaux, les paysans qui viennent y mener leurs animaux à la pâture et pour prendre du goémon sont réticents. Mais l'idée fait son chemin lorsqu'en 1841, Louis Victor Bourassin, propriétaire du village de Rozan et du four à chaux réalisé deux ans plus tôt sur un îlot au bord de l'estuaire, souhaite construire une digue pour fermer l'anse, à la fois pour créer un réservoir pour un moulin à eau et constituer des terres cultivables. Le 13 août 1856, après la mise aux enchères et la revente successive de l'estuaire, celui-ci revient au sieur Alavoine qui y fait construire en 1860 la digue actuelle, sans moulin. L'évacuation des eaux du ruisseau se fait par un pont à trois canaux de décharge munis de clapets. La partie maritime de la digue délimite un petit port, dont on améliora l'accès dans les années 1926-1927, en effectuant des déroctages pour faciliter la navigation et l'accostage des bateaux de pêche locaux. Un sabotage et une tempête auront raison du second chantier d'endiguement de l'estuaire lancé par les Allemands en 1942. En 1956, Robert Richet, ingénieur des Travaux Publics de l'Etat demeurant à Brest, obtient la propriété et la charge d'endiguer les 40 hectares encore soumis à la marée. Le sieur Richet signe l'acte de concession définitive en 1956, pour une surface de 40,53 hectares et un montant de 300 000 francs. Le cahier des charges est précis : construction d'une digue sur le rocher Karreg an Id avec six aqueducs à clapets, de deux brise-lames (de 40 m chacun) érigés sur des enrochements en aval et d'un terre-plein en pente pour remiser les barques. Ce nouveau barrage plus en aval empêche alors la mer de pénétrer dans l'anse et les brises-lames délimitent un mouillage intérieur pour les bateaux, ces derniers étant également accessibles par un terre-plein et une cale de remisage. En 1958, les travaux sont terminés, mais le port n'est fréquenté que par deux pêcheurs et une dizaine de plaisanciers. Les intérêts économiques et environnementaux évoluent dans les années 1960-1970. Une forte volonté politique souhaite alors un réaménagement du site de l'Aber, pour faciliter les nouvelles activités de loisirs et créer de nouvelles zones résidentielles. Un projet d'installation mytilicole est

envisagé en 1963 et de port de plaisance avec résidences sur la flèche au début des années 1970. Le projet de marina est abandonné sous la pression des associations écologistes. En 1961, la pointe de Raguénez, les dunes et l'île de l'Aber sont en effet inscrits à l'Inventaire supplémentaire des sites naturels. La prise de conscience de l'intérêt de ce site relayée par les associations de défense de l'environnement et les élus aboutit, entre 1980 et 1987, au rachat de 87 hectares à l'Aber (principalement en amont et en aval de la digue de Rozan) par le Conservatoire du Littoral et à la destruction de la digue Richet (1981) ; permettant ainsi à la mer de reconquérir une partie du territoire qu'elle avait perdu et de reconstituer la biodiversité du site grâce notamment au frayage des poissons. Dans le même temps, des travaux ont été entrepris sur la digue de Rozan, celle en amont qui n'a pas été détruite, afin de laisser pénétrer la marée et favoriser la remontée des poissons le long des cours d'eau (truite de mer, anguille).

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle, milieu 20e siècle

Dates : 1860 (daté par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : M. Alavoine (commanditaire, attribution par travaux historiques), Robert Richet (commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

Des travaux d'endiguement de l'estuaire, il ne reste plus aujourd'hui que la digue de Rozan (digue amont) qui sert au passage de la route départementale qui relie les écarts de la pointe de Raguénez à la route de Crozon. Cette digue, d'une longueur de 310 m et d'une largeur de 12 à 16 m, est constituée d'un remblai de pierres et de terre, compris entre deux murs inclinés réalisés en pierres maçonnées bien appareillées. En 1972, une tranchée est creusée dans l'îlot rocheux de Rozan pour régulariser le tracé de la route (VC 8). Plus tard, un parking est aménagé à l'est de l'îlot. Aujourd'hui, rares sont les bateaux à venir s'abriter dans ce petit site portuaire uniquement constitué d'une rampe isolée. Par ailleurs deux carcasses de bateaux de pêche, dont l'un possède un vivier, témoignent de l'existence d'une activité halieutique locale ancienne.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Abords d'un monument historique.

Sites de protection : site inscrit, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales du Finistère. **1009 W 359**. Concession à charge d'endiguement de l'anse de l'Aber (1950-1970).

Bibliographie

- Site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr. Le site de l'Aber en Crozon. Consultation : septembre 2007.

Périodiques

- L'Aber de Crozon**. Rivages, juillet 1990, n° 28.
- CADIOU, Didier. **Heurs et malheurs de la poldérisation**. Crozon : Avel Gornog, 1993, n° 1. p. 17-19
- CADIOU, Didier. **LE BRETTON C. Le four à chaux de Rozan**. Crozon : Avel Gornog, 1993, n° 1. p. 35-36
-

MENESGUEN, Claudie. **L'Aber en Crozon. Découverte du site de L'Aber**. Crozon : Avel Gornog, 1993, n° 1.
p 16

- CADIOU, Didier. **Un site stratégique à Crozon. L'Aber**. Crozon : Le Presqu'îlien, juillet-août 1999.
p. 12-13
- CADIOU, Didier. **Patrimoine industriel et militaire à l'Aber**. Ouest-France, 23 septembre 2003.
- CADIOU, Didier. **Le conservatoire du littoral fête ses 30 ans**. Liou Kraon, bulletin d'informations de la mairie de Crozon, janvier-février 2006, n° 19.
p. 6-7

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	CRO151
THPA	Protection contre l'érosion côtière ; Vie des populations littorales
INGP	intérêt paysager et pittoresque ; intérêt technique
PING	La digue-route est un exemple caractéristique de poldérisation effectuée au cours du 19e siècle dans de nombreux estuaires bretons. Elle est également un élément constitutif du paysage de l'Aber et fut également un petit site portuaire.
RECO	Dans l'attente d'une éventuelle rénovation, veiller à ce que les interventions ponctuelles ne dénaturent pas le parement en pierres de taille apparentes et limiter les colmatages d'urgence à l'aide de ciment qui pourraient peu à peu créer une situation irréversible.

Illustrations



Vue générale de la digue-route de l'Aber
Phot. Julien Amghar
IVR53_20072908773NUCA



Digue-route de l'Aber côté estran
Phot. Julien Amghar
IVR53_20072908775NUCA



Digue-route de l'Aber côté estran
Phot. Julien Amghar
IVR53_20072908774NUCA



Digue-route de l'Aber côté étang
Phot. Julien Amghar
IVR53_20072908776NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Écart de l'Aber (Crozon) (IA29004188) Bretagne, Finistère, Crozon, l' Aber

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue générale de la digue-route de l'Aber

IVR53_20072908773NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue-route de l'Aber côté estran

IVR53_20072908775NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue-route de l'Aber côté estran

IVR53_20072908774NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Digue-route de l'Aber côté étang

IVR53_20072908776NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation